

Ensemble, plus forts !

Le 19 janvier auront lieu les élections pour le renouvellement des élus DP et CE (délégués du personnel et représentants du personnel aux Comités d'Etablissements). Cette année la direction a choisi de séparer le CE en 3 morceaux (Toulouse, Foix, Boussens), nous y voyons une nouvelle tentative de division.

1) Les délégués du personnel (DP)

Nous portons les revendications au quotidien, pour toutes les situations individuelles et collectives ; en gardant à l'esprit que chaque cas particulier est un aspect de la situation générale qui est faite à tous les salariés.

CDI, contrats spéciaux et précaires tout est fait pour nous diviser et tenter de nous opposer, pourtant notre intérêt est commun, au delà des catégories, c'est tous ensemble que nous devons nous faire respecter.

Nous saisissons les moyens à notre disposition, Inspection du travail et Prud'Hommes, plusieurs affaires sont en cours de jugement : licenciement abusif, reconnaissance du statut de cadre, ou discrimination syndicale, ces actions sont nécessaires et contribuent à faire respecter les salariés, leurs droits et leur dignité, mais en définitive, c'est la mobilisation des salariés pour porter leurs revendications dans des actions collectives qui peut payer !

2) Les représentants du personnel au Comité d'Etablissement (CE).

Nous venons, pendant les quatre dernières années d'exercer des responsabilités importantes : secrétaire du CE (Antoine Gomez), secrétaire adjoint (Olivier Grimoux), président de la commission économique (Jean Michel Teynié), secrétaire du CHSCT de Toulouse (Claire Hardy). Nous avons respecté les engagements pris devant les salariés qui nous ont élus : honnêteté, transparence, et appel à une participation de bénévoles pour les œuvres sociales.

Pour le rôle économique du CE nous avons voté une analyse annuelle indépendante des comptes de l'entreprise et suivi l'évolution de la situation pour pouvoir informer les salariés au fur et à mesure : nous organisons des assemblées du personnel à chaque fois que nécessaire.

Pour nous, les salariés doivent pouvoir décider directement de ce qui les concernent.

3) Non au chantage à l'emploi.

L'actualité des 2 dernières années a été marquée par la volonté de la direction de Continental d'imposer des plans « PP » (pérennité, productivité). Nous les avons qualifiés de « chantage à l'emploi pour maintenir les bénéfices ». Les faits ont démontré la justesse de nos raisonnements, en effet de nombreux emplois ont été supprimés, les conditions de travail se sont dégradées dans les ateliers et de nombreux services d'études et de R&D, des intérimaires et des sous-traitants ont été renvoyés ; rappelés et de nouveau renvoyés... mais les bénéfices ont été maintenus et battent même en cette fin 2011 un record avec 85 Millions d'euros de résultat.

De nouvelles attaques viendront ; nous mettrons tout en œuvre pour défendre les emplois et les conditions de travail pour tous, toutes catégories, tous ensemble sur les 3 sites (Toulouse, Foix, Boussens) et avec les salariés de Continental d'autres pays qui le souhaiteront !

**Le 19 janvier 2012, votez pour les listes
Cgt-Continental.**